

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8372 Société : RAN

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ATBIR Fouzia

Date de naissance : 01/01/1965

Adresse : 7 Rue NASSI HADJ ADINE Rés Al Jazira

IN 1 App 17 NAZER

Tél. : 06680666045 Total des frais engagés : 660,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Hajar AMAROUCH
Dermatologue - Vénérologue
235, Rés. Alfantal B3 - 2^e Étage
Appt.6 Blvd. Yaakoub Almansour
Beauséjour Casablanca
Tél : 05 22 39 94 86

Date de consultation : 07/02/2023

Nom et prénom du malade : Fouzia Atbib Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : KS

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Relèvement des Actes
07/02/23	C5		300 dh	Hajar AMAROUCHE Dr. Hajar AMAROUCHE - Vénérologue Dermatologue - 2 ^e Etage 235, Pés. Alantaf B3 - 2 ^e Etage Appart. 6 Blvd. Yaakoub Almansour Beauséjour Casablanca Tél : 05 22 39 94 86

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Masurel, Rue Socrate, Immeuble C N°4 - 20000 Sétif Tél : 0522 23 36 03 / 0522 23 34 65 - Fax: 0522 23 36 03 E-mail : labo.socrate@menara.ma	07/02/93	B269 TPC1,6	360,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	D
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVISE

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Spécialiste des maladies
de peau, cheveux et ongles.

- Ancien médecin au CHU Besançon
- Diplôme médecine esthétique - Lasers
- Diplôme de dermatologie pédiatrique
CHU de Nice -France

هاجر أماروش بوسليخان

اخصائية أمراض الجلد
والشعر والأظافر

- طبيبة سابقة بمستشفى بيزونسون
- دبلوم الطب التجميلي والليزر
- دبلوم طب الجلد للأطفال
جامعة نيس - فرنسا

Alboub
Fouzee
Dr. Hajar AMAROUCH
Dermatologue - Venerologie
235 Rés Al Anfal B3 2^{ème} étage
Appt.6 Bvd Yacoub Almansour
Beausejour - Casablanca
Tel. 05 22 39 94 86

Terrible

LABOSOCRATE
Rés. Masurel, Rue Socrate, Immeuble C N°4 - 20 000 Casablanca
Tél.: 0522 23 36 03 / 0522 23 34 65 - Fax: 0522 25 85 08
Email : labo.socrate@menara.ma

Dr. Hajar AMAROUCH
Dermatologue - Venerologie
235 Rés Al Anfal B3 2^{ème} étage
Appt.6 Bvd Yacoub Almansour
Beausejour - Casablanca
Tel. 05 22 39 94 86

- 235 Résidence Al anfal B3 Appt 6 2ème étage Bvd Yacoub Al mansour, Beausejour, Casablanca (au dessus de centre commercial al anfal)
- +212 522 39 94 86
- hajar.amarouch@gmail.com

RETRAIT LE 4/03/2023

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SOCRATE

Résidence Masurel ,Angle Rue Socrate et Bd Yacoub EL Mansour IMM C N°4 –
CASABLANCA
Tél : 0522 23 36 03. Fax : 0522 25 85 08 - PATENTE : 35804986- CNSS : 6478417
BP 19078021211 507790200 18 18. AGENCE YACOUB EL MANSOUR CASABLANCA
Numéro de
Référence :
IF 44409091 ICE 000114556000027
INPE 0093001964


Dr. Abdellatif LOUDGHIRI
Pharmacien Biogiste
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

Bactériologie–Biochimie–Hématologie
Mycologie - Parasitologie – Virologie

RETRAIT LE 4/03/2023 FACTURE N° : 230000593

CASABLANCA le 07-02-2023

Mme Fouzia ATBIB

Demande N° 230207A026

Numéro de l'adhérent :

Numéro de prise en charge :

Date de l'examen : 07-02-2023

Analyses :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
PS	Prélèvement sang Ferritine	E25 B250	E B	25.00 MAD 335.00 MAD
Total				360.00 MAD

Total des B : 250

TOTAL DOSSIER : 360.00DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent soixante dirhams

Signature



Code Patient : 170325A029
Date de l'examen : 07-02-2023

Saisie le 07-02-2023 12:09

Mme Fouzia ATBIB
Réf : 230207A026
Prescription : Dr HAJAR BOUSLIKHANE

BIOCHIMIE SANGUINE

Ferritine (Dosage CMIA)	65.0	ng/mL	(15.0–150.0)	15-02-2020
				99.5

0683262642